

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0043688

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6442

Société : R.A.M

Actif Pensionné(e)

Autre : 165055

Nom & Prénom : EL HACHMI AMAL

Date de naissance : 12 - 02 - 1965

Adresse : lot ouelz Talbi im 73 Résidence Laymounne
Rue 14. Ain chao CASABLANCA.

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. HABI HIND
Spécialiste en Ophthalmologie
د. هابي هند
خصائية في طب وجراحة العيون

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28.01.2023

Nom et prénom du malade : EL HACHMI AMAL Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Myopathies

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pédiatrique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

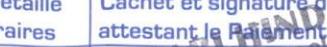
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 28 / 04 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : JMF



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/10/23	C		150DH	 Dr. HABIB HENDI Spécialiste en Ophtalmologie مختصة في طب و جراحة العين

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE BAGHDAD BENNAOUI Abdeslam Opticien Optométriste Opticien Optométriste Rdc A' Qods Grl Albaida N°365 Sidi Bernoussi - Casablanca 30 tél: 05 22 74 60 49	2023	lunette				2100 DH

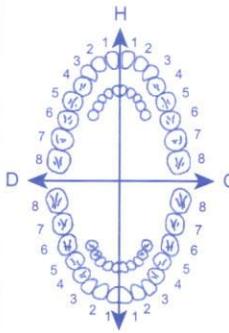
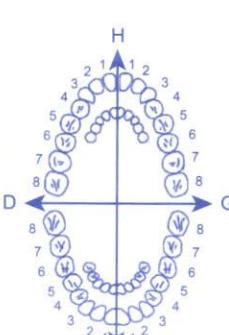
INPE: 095021804

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux <input type="text"/>
				Montants des soins <input type="text"/>
				Début d'exécution <input type="text"/>
				Fin d'exécution <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins <input type="text"/>
				Date du devis <input type="text"/>
				Date de l'exécution <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



OPTIQUE BAGHDAD

BENNAOUI Abdeslam

OPTIQUE BAGHDAD
BENNAOUI Abdeslam
 Opticien Optométriste
 Rdc Al Qods Gr Albaida N°365
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Fix: 05 22 74 60 49



095021804

0001326

Opticien - Optométriste
 Rue de Chausée Al Qods Gr Albaida
 N° 365 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Tél: 05 22 74 60 49

Casablanca, Le 30/05/2023

Dr H A B I M EL HACHMI

..... Blind A M A L

VISION DE PRÉS

OD : Sph Cyl
 Adul: +2,75 ODG
 OG : Sph Cyl

VISION DE LOIN

OD : Sph + 150 Cyl (-0,25 à 172)
 OG : Sph + 1,25 Cyl

Quantité	Désignation	Prix
2	Monture : Metal ligne	1000 DA
4	2 Verres organique ANT	500 DA
	2 Verres organique ANT	600 DA
Montant (en lettres)		Total 2100 DA

Dous mille cent
 cinquante
 dirhams
 espace

Cachet, Signature
OPTIQUE BAGHDAD
BENNAOUI Abdeslam
 Opticien Optométriste
 Rdc Al Qods Gr Albaida N°365
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Fix: 05 22 74 60 49

Dr HABI Hind

Spécialiste en Ophtalmologie

Adultes & Enfants

- Chirurgie de la cataracte
- Chirurgie réfractive
- Maladies de la surface oculaire
- Adaptation en lentilles de contact
- Paupières et voies lacrymales
- Maladies de la rétine
- Explorations et Lasers



Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Ancien médecin de l'Hôpital 20 Août de Casablanca

Diplôme inter-universitaire de Surface Oculaire de Brest - France

Diplôme inter-universitaire de Contactologie de Rabat

د. هابي هند
أخصائية في طب وجراحة العيون

كبار وصغار

- جراحة الجلاة

- تصحيح البصر

- أمراض سطح العين (القرنية...)

- العدسات اللاصقة

- أمراض الجفون والمسالك الدمعية

- أمراض الشبكية

- التصوير والليزر

Casablanca, le 28 avril 2023

Mme EL HACHMI Amal

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Antireflets

VL : OD = +1.50 (-0.25 à 172)

OG = +1.25



2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : +2.75

OPTIQUE BAGHDAD
BENNAOUI Abdeslam
Opticien Dioptriaste
Rdc Al Qods Gr Albaida N°365
Sidi Bernoussi - Casablanca
Fix: 05 22 74 60 49

Dr. HABI HIND
Spécialiste en Ophtalmologie

د. هابي هند
أخصائية في طب وجراحة العيون

30.04.2023